

Tribune du mois

LE CAPITAL-RISQUE



Mohamed LAHYANI
Expert-comptable diplômé à Paris. Commissaire aux comptes. Fondateur du cabinet Audit & Analyse Tanger www.audit-analyse.com Ancien responsable de mission dans un cabinet international d'audit à Paris. Responsable de consolidation dans un groupe américain. Auteur de nombreux ouvrages : Evaluation des sociétés - fusion - consolidation, comptabilité approfondie, Comptabilité des sociétés, Finance d'entreprise, Audit et contrôle interne, Audit fiscal, Audit comptable et financier, L'audit pour tous, Normes IFRS, Bien gérer les subventions, Pour le bon usage de l'argent public.

Le capital-risque (de l'américain «venture capital») est une technique de financement utilisée pour lancer, acquérir ou développer une entreprise. En contrepartie des fonds qu'il apporte, l'investisseur - le capital-risqueur - reçoit une part du capital social de l'entreprise. Ces fonds ne sont pas garantis : l'investisseur prend donc le risque d'un échec, au même titre que les autres actionnaires. A l'inverse, si l'entreprise prospère, il touchera une plus-value quand il cédera sa participation ou, par exemple, lors de la cotation de l'entreprise en bourse. L'investisseur en capital-risque n'est pas un créancier percevant des intérêts, mais un associé qui se rémunère en dividendes et espère réaliser une plus-value.

Un capital-risqueur peut intervenir à différents stades de la vie d'une entreprise: au démarrage (on parle d'«amorçage» pour le financement d'une entreprise avant sa création), pour le développement d'une nouvelle activité ou de capacités de production; ou encore pour rendre liquide une partie du capital, lors de la transmission de l'entreprise (notamment à l'occasion d'opérations de rachat par les salariés, par les dirigeants, par une nouvelle équipe ou par des investisseurs). Au sens strict, le capital-risque concerne des investissements dans des sociétés de haute technologie (biotechnologie, électronique, etc.) qui sont encore à un stade précoce de leur développement. Mais le terme est aussi employé parfois pour désigner d'autres formes de capital investissement, qu'il s'agisse du développement d'une société bien établie ou d'une transmission.

Les investisseurs peuvent être indépendants (société ou fonds de capital investissement coté ou non, où aucun actionnaire n'est majoritaire), «captifs» (c'est-à-dire filiale d'une banque, d'une compagnie d'assurances ou d'une société industrielle) ou «publics».

Ces dernières années, la pratique a beaucoup évolué, avec une réorientation progressive des fonds investis vers le développement et les opérations de transmission, au détriment des créations. Le capital-risque a également réduit ses interventions dans ce qui fut longtemps son secteur de prédilection, la haute technologie, grande consommatrice de capitaux, au profit d'entreprises industrielles plus traditionnelles. Cela dit, de nombreux chefs d'entreprise sont encore réticents à voir un «intrus» faire son entrée dans leur capital. Mais, selon une étude réalisée par un cabinet américain, la plupart des entrepreneurs concernés affirment que, sans l'apport du capital-risque, leur entreprise n'aurait pu exister ou se serait développée moins vite.

CJD: conférence sur le plan de relance économique

Le Centre des jeunes dirigeants -Maroc- (CJD) a organisé, mardi 1^{er} juin à Tanger, une conférence sur le plan de relance économique sous le thème "Le Plan de relance du Maroc ne doit-il pas se faire sur la base d'un nouveau modèle économique?".

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la "course" dédiée à l'entrepreneuriat, qui a été organisée par le CJD tout au long du mois de juin, sous l'égide du ministère de l'Industrie, du commerce, de l'économie verte et numérique, et prévue autour du thème "La course de l'entrepreneur: Entreprendre pour un environnement sain".

"Le Maroc, et après plusieurs années de diagnostic, a reconnu que son modèle de développement s'avère inapte à favoriser

la relance escomptée. Ainsi, et depuis 2017, la scène nationale a connu un grand débat sur le nouveau modèle de développement, la répartition des richesses et dernièrement sur le plan de relance", a relevé le CJD dans un communiqué, notant que le contexte actuel a imposé aux pouvoirs politiques et à l'ensemble des acteurs concernés à réfléchir d'urgence sur un plan de relance.

Des experts de renom ont pris part à cette conférence pour analyser cette situation et pour débattre autour de cette interrogation de corrélation entre le Plan de relance que le Maroc envisage de mettre en œuvre d'une part, et le modèle économique de l'entreprise marocaine d'autre part.

CR TANGER
AFF ADA
REF 1444/21/CROAT/BH/BI
Date 27 MAI 2021
Page 1/2

المملكة المغربية
Royaume du Maroc



الهيئة الوطنية للمهندسين المعماريين
ORDRE NATIONAL DES ARCHITECTES

A

TOUS LES ARCHITECTES

Objet : Election du Conseil Régional de Tanger du 25 Juin 2021, Liste des candidats

Chères Consœurs, chers confrères,

Considérant la loi régissant la profession notamment l'article 61,

Considérant le règlement intérieur en vigueur,

Considérant la décision du Conseil Régional n°93 du 30 Mars 2021.

Considérant les procès-verbaux de la Commission Régionale des Elections,

Considérant que les délais prévus les recours sont épuisés,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir la liste des candidats retenus pour le scrutin du 25 Juin 2021 comme suit :

| MODE : PUBLIC (10 candidats) | |
|------------------------------|-----------------------|
| AGOUMI Jamal | EL HALIMI Alae Eddine |
| AKDIM Dalila | EL HASSANI Salim |
| BENJELLOUN Soukayna | MACHANE Abdellatif |
| BOUSLIKHANE Mohamed Yahya | OUASSINI Naoufal |
| EL BARAKA Mohammed | RAHMOUNI Mounir |

| MODE : PRIVE (46 candidats) | |
|-----------------------------|-----------------------|
| AAQIQ Narjis | EN-NASSAIR Nour |
| ADNAN Brahim | ERRADI Hicham |
| ADRIF Mohammed | HAKAM Mohammed |
| AGOUMI Ali | HAMOUDAN Chaker |
| AHRAZEM Khalid | HOMMAN Meriem-Rahma |
| AIT AHMED Israe | JABRI YOUNES |
| AKROUH Anouar | KABBAGE Mohamed Mehdi |

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| BAMMOHAMED Rime | KAISSI Soad |
| BELGHAZI Karim | KANDOUSSI Sidi Mohammed |
| BENJAI LAROUISS Malika | KHATTABI Hicham |
| BENLAMLH Hassane | LEBBAR Mohamed Adil |
| BOUZERDA Mohammed | MAAROUF Mounia |
| CHAHED EL OUAZZANI Oumkeltoum | MIMOUN Mokhtar |
| CHAKKOUR Mohammed | MIMOUNI Chahrazed |
| CHARAF Mohammed | NECHAR Hamza |
| CHOUKRI Bouteina | RAGALA FELLOUS Ahmed |
| DHIMI Mohammed | RAHMANI Smail |
| DIOURI Younes | SBIHI Yassine |
| EL BACHRIOUI Mohamed | SEFIANI Abdellatif |
| EL BOUAMI Hamza | SRIFI Imad Eddine |
| EL BOUAZZAOUI Fatima Zohra | TAFERSITI ZAROUILA Yasmine |
| EL MOUSSAOUI Mouad | WAEZ Mahmoud Mouhssine |
| EL YOUNSSI Anas | ZEKRI Hicham |

Signé :

La Vice-Présidente du Conseil Régional

Hanae BEKKAR

